

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2025-290						
OBJET	Recommander au conseil de nommer deux membres indépendants au Comité consultatif des personnes âgées de Laval							
No dossier(s) interne(s) : SG-3047-02 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2025-01-29 Date CM souhaitée : 2025-02-04								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 650 1552 747"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2023-12-05</td> <td>CM-20231205-1141</td> <td>RENOUVELLEMENT - MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de renouveler le mandat de Mme Evelyne Garceau, MM. Bernard Millette et Kevin McLeod à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>de renouveler le mandat de Mme Evelyne Garceau à titre de présidente du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2023-5808)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2023-12-05	CM-20231205-1141	RENOUVELLEMENT - MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2023-12-05	CM-20231205-1141	RENOUVELLEMENT - MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LAVAL						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>ATTENDU QUE le Comité consultatif des personnes âgées de Laval (le « CCPAL ») est composé de sept membres qui ont un intérêt marqué pour les personnes âgées lavalloises et leur réalité, ou une expertise ou une expérience dans ce domaine, ainsi que le temps et la disponibilité pour participer aux séances du CCPAL et consacrer le temps nécessaire entre les séances pour prendre connaissance des sujets à discuter au comité;</p> <p>ATTENDU QUE trois postes de membres sont à combler au sein du CCPAL. En effet, ces postes sont devenus vacants à la suite de la démission de M. Kevin McLeod en février 2024 ainsi que celle de Mme Evelyne Garceau, présidente du CCPAL, en septembre 2024 et celle de M. Bernard Millette en novembre 2024 pour des raisons personnelles;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance a publié un appel de candidatures en septembre 2024, lequel a été prolongé jusqu'au 22 novembre 2024;</p> <p>ATTENDU QU'à l'issue des entrevues, considérant la qualité de ces candidatures et afin de pourvoir au comblement de deux des trois postes vacants le plus rapidement possible, le comité des candidatures recommande de nommer Raymond Rochette et Robert Robidoux pour agir à titre de membres indépendants au sein du CCPAL, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable;</p> <p>ATTENDU QUE le processus de recrutement se poursuivra afin de pourvoir le troisième poste vacant et les efforts à l'atteinte de la diversité au sein du CCPAL seront maintenus.</p>								
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS								
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS								
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS								
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS								
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS								

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2025-290
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de nommer Raymond Rochette et Robert Robidoux à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de deux ans, renouvelable.		